MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : VILLERS-SUR-AUTHIE

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de l'Assomption

Monument(s)

Appellation : Eglise de l'Assomption

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 19/02/1926

Étendue de la protection : Eglise de l'Assomption : inscription par arrêté du 19 février 1926

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.